

Département  
De Vaucluse

DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de



ENTRAIGUES  
SUR LA SORGUE

SEANCE  
11 Juillet 2022

OBJET :

Demande de  
subvention  
Conseil  
Départemental  
CDST 2020-2022 –  
Travaux de  
piétonisation des  
chemins de la Lône et  
de Sève

RAPPORTEUR :  
JL Barcelli

N°  
2022-07-02

PJ :

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 23

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Régis PHALY – Marion PAPAPOULOS – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – André BOUCHENY – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Audrey TRALONGO – Aurélie NOUGIER – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ - Jean-Philippe TESTUD – Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 5

Corinne CRISTOFARO représentée par Josette PULITI  
Rose-Marie GEOFFRAI représentée par William BOUQUET  
Christian GUICHARD représenté par Alain NOUVEAU  
Patrick MOUTTE représenté par Denis DUCHENE  
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représenté par Jean-Luc BARCELLI

Absent : 1

Line PIGHINI

☞ ☞ ☞

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les arrêtés du Préfet de Vaucluse en date du 3 juillet 2020 et du 30 novembre 2021 portant attribution de la DETR pour la réalisation d'un cheminement piétonnier sur les chemins de la Lône et de Sève,

Vu la délibération n°8 du 28 janvier 2021 relative à la demande subvention au conseil départemental au titre du CDST 2020-2022 pour le projet de MSP,

Vu le contrat de relance et de transition écologique signé le 2 juillet 2021 par Monsieur le Préfet de Vaucluse et Monsieur le Président du Grand Avignon,

Vu la délibération n°7 du 28 janvier 2021 relative à la demande de subvention au conseil départemental au titre du Contrat Départemental de la Solidarité Territoriale (CDST) 2020-2022, pour

la construction d'une maison de santé pluri professionnelle (MSP),

**Considérant** que le Conseil Départemental de Vaucluse et la commune ont signé le 27 octobre 2021 le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) pour un montant de 155 600 € pour la construction de la MSP.

**Considérant** que la commune d'Entraigues sur la Sorgue souhaite bénéficier d'un Contrat Départemental de la Solidarité Territoriale (pour le reliquat de 77 204 €) pour un nouveau projet au titre de la mobilité douce pour la réalisation des travaux de sécurisation et de piétonisation des chemins de la Lône et de Sève.

**Considérant** que ces travaux ont été inscrits au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) conclu par le Grand Avignon,

Monsieur le Maire propose de solliciter le bénéfice du CDST 2020-2022 pour cette opération d'investissement pour un montant total de 77 204 €, sachant que le montant des dépenses de cette opération est estimé comme suit :

Travaux : 1 275 042.75 € HT  
Maitrise d'œuvre : 41 711.00 € HT  
Acquisitions foncières : 6 000.00 € HT

Monsieur le Maire propose de valider le plan de financement global suivant pour les travaux repris ci-dessus :

|                      | Nature            | Taux (en %) | Montant HT |
|----------------------|-------------------|-------------|------------|
| CD 84                | CDST              | 5.8         | 77 204.00  |
| État                 | DETR 2020         | 26.4        | 350 000.00 |
| Grand Avignon        | Fonds de concours | 36.8        | 487 000.00 |
| Commune d'Entraigues | Autofinancement   | 30.8        | 408 549.75 |

**Après avoir ouï l'exposé,  
Et en avoir délibéré,**

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Par 24 voix POUR**

**4 ABSTENTIONS : Denis Duchêne, Jennifer Macia, Patrick Moutte, Jean-Philippe Testud**

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus
- **SOLLICITE** pour la réalisation de cette opération une aide du Conseil Départemental de Vaucluse dans le cadre du CDST 2020- 2022 au taux de 5.8 %

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant.

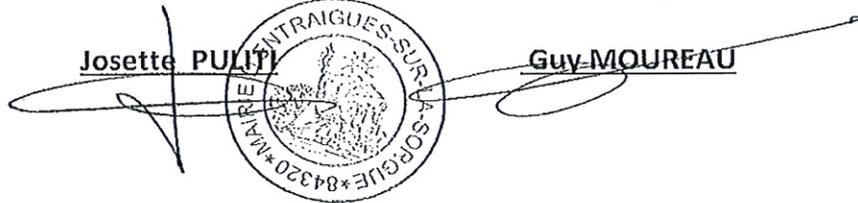
Fait et délibéré  
Les jours mois et an ci-dessus  
ont signé  
Pour copie conforme

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Josette PULIPY

Guy MOUREAU



Acte certifié exécutoire le : 13/07/2022  
Après dépôt en Préfecture le : 13/07/2022  
Après publication ou notification le : 13/07/2022  
P/O